

RPI Angeac Champagne – Verrières – Saint Fort sur le Né – Salles-d'Angles

NOTE D'INFORMATION rentrée 2020-2021

Le 27 août 2020

A destination des parents d'élèves et des élèves

A compter du mardi 1er septembre:

Généralités :

- reprise de l'ensemble des élèves. L'école en présentiel est obligatoire pour tous.
- le transport scolaire est assuré entre les trois écoles dès la rentrée
- la cantine est assurée dans les trois écoles avec deux services à Salles-d'Angles
- la gourde reste d'actualité pour les trois écoles – à fournir dès la rentrée
- les horaires d'entrée, de sortie des classes sont les suivants:
 - Angeac Champagne : 8h45-11h45 / 13h15-16h15
 - St Fort sur le Né : 9h-12 / 13h30/16h30 (arrivée possible 10 minutes avant)
 - Salles-d'Angles : 8h45-12h15 / 13h55-16h25 (arrivée possible 10 minutes avant)
- les horaires des garderies sont les suivants :
 - 7h15 le matin à St Fort sur le Né et Salles-d'Angles / 7h30 à Angeac Champagne
 - 18h30 le soir à St Fort sur le Né et Angeac Champagne / 18h45 à Salles-d'Angles
- les parents accompagnent leurs enfants jusqu'à la porte de la garderie et doivent porter obligatoirement le masque dans l'enceinte de l'école (cour, locaux). Merci de limiter les regroupements aux abords des écoles et dans l'enceinte.

Conditions sanitaires, application des gestes barrières :

- au cours des récréations, il est recommandé que les groupes classe ne se mélangent pas.
- Il est recommandé de conserver les règles de distanciation en classe, à l'extérieur.
- en cas de symptôme ou de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille, l'enfant ne doit pas se rendre à l'école. Les élèves ayant été testés positivement ou dont un membre de l'entourage a été testé positivement ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école. Ils en informent la directrice.
- en cas de fièvre, les parents seront tenus de venir chercher leur enfant le plus rapidement possible. Isolement de l'élève avec un masque pédiatrique dans une salle attenante à la salle de classe/garderie.
- port du masque obligatoire pour les enseignants et le personnel du SIVOS en présence des élèves/des adultes
- lavage des mains/désinfection au gel hydroalcoolique à chaque entrée et sortie de classe
- aucun échange interclasse de matériel récréatif n'est autorisé. Le matériel collectif de la classe pourra être utilisé à condition qu'il soit désinfecté une fois par jour ou mis en isolement pendant 24h.
- désinfection quotidienne des sanitaires, des locaux et ventilation
- interdiction d'apporter du gel hydroalcoolique de la maison
- l'avis du médecin traitant détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des

pathologies. Il appartient à la famille de fournir des masques.

Le SIVOS et son personnel se mobilisent afin d'assurer les normes sanitaires des locaux nécessaires au vivre ensemble, dans les meilleures conditions au sein des écoles du RPI.

Ces mesures suivent le protocole sanitaire du 26 août 2020. Le département de la Charente est actuellement en VERT pour l'épidémie du COVID-19.

Toute mesure est susceptible d'être modifiée en fonction des recommandations gouvernementales et de la couleur du département.

Nous vous remercions de bien prendre en compte ces mesures et de les respecter,

L'équipe enseignante, le SIVOS, les maires

Contacts

SIVOS : 06-99-84-85-04

Ecole Angeac Champagne: 05 45 83 72 03

Ecole St-Fort sur le Né: 05 45 83 03 33

Ecole Salles-d'Angles: 05 45 83 61 20